
Recensement en bref

La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

Recensement de la population, 2021



Date de diffusion : le 2 août 2022



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 2 août 2022

N° 98-200-X au catalogue, numéro 2021005

ISBN 978-0-660-44671-4

La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

Faits saillants

- Le Recensement de la population de 2021 comprend des données sur le revenu que les Canadiens ont tiré des prestations d'aide liées à la pandémie en 2020 et fait ressortir l'incidence de ces prestations sur le paysage des revenus au Canada pendant la première année de la pandémie.
- Près de trois quarts (74,8 %) des femmes ont reçu un revenu d'un ou de plusieurs programmes d'aide liés à la pandémie, par rapport à 61,6 % des hommes. Cependant, les femmes (24,7 %) étaient un peu moins susceptibles que les hommes (25,5 %) d'avoir touché la Prestation canadienne d'urgence (PCU).
- Les Canadiens âgés de 65 ans et plus (92,1 %) et de 20 à 24 ans (88,1 %) étaient les plus susceptibles d'avoir reçu des prestations des programmes d'aide liés à la pandémie. Les Canadiens âgés de 20 à 24 ans ont le plus souvent reçu le versement supplémentaire du crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) et la PCU, et les Canadiens âgés de 65 ans et plus ont le plus souvent reçu le versement supplémentaire du crédit pour la TPS/TVH, de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti.
- Entre 77,7 % et 93,0 % des Canadiens du deuxième au septième décile de la répartition du revenu en 2019 ont touché un revenu tiré d'un ou de plusieurs programmes d'aide liés à la pandémie, comparativement à 27,0 % des Canadiens du décile supérieur.
- Le montant médian des prestations reçues par les bénéficiaires était de 2 480 \$ dans le décile inférieur de la répartition du revenu, de 1 090 \$ dans le cinquième décile et de 604 \$ dans le décile supérieur.
- Le revenu médian après impôt des femmes bénéficiaires était de 32 000 \$ en 2020, et le revenu qu'elles ont reçu des programmes d'aide liés à la pandémie représentait 14,4 % de ce montant. Chez les hommes bénéficiaires, la proportion était de 11,3 %.
- La contribution des prestations liées à la pandémie au revenu après impôt a été la plus élevée (42,5 %) chez les bénéficiaires âgés de 15 à 19 ans et la plus faible (6,0 %) chez les bénéficiaires âgés de 65 ans et plus.
- Les Canadiens vivant en Colombie-Britannique (74,5 %), au Québec (71,2 %) et au Nouveau-Brunswick (70,1 %) ont été les plus susceptibles de recevoir un revenu de programmes d'aide liés à la pandémie, et les Canadiens vivant dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon (56,8 % dans chaque territoire) et au Nunavut (61,5 %) ont été les moins susceptibles de le recevoir.
- Moins du quart (23,6 %) des Canadiens vivant dans les régions rurales ont touché des prestations d'urgence et de la relance, comparativement à 24,8 % des Canadiens vivant dans les petits centres de population et à 29,5 % dans les grands centres de population.

Introduction

En réponse à la pandémie de COVID-19, les gouvernements partout dans le monde, y compris au Canada, ont adopté des mesures de santé publique pour ralentir la propagation du virus. Par conséquent, de nombreuses entreprises ont fermé leurs portes, et de nombreux travailleurs ont perdu leur emploi ou ont travaillé moins d'heures. Afin d'atténuer les répercussions de la pandémie sur les Canadiens et les entreprises, les gouvernements ont mis en œuvre des programmes d'aide.

Le 13 juillet 2022, Statistique Canada a diffusé de nouvelles données du Recensement de la population de 2021, qui fournissent un portrait des revenus des Canadiens en 2020. Dans la diffusion, on a examiné la perte de revenus d'emploi subie par des millions de Canadiens pendant la première année de la pandémie. On y a aussi mis en évidence la façon dont les transferts gouvernementaux, y compris les programmes d'aide liés à la pandémie, ont contribué à compenser les revenus d'emploi perdus.

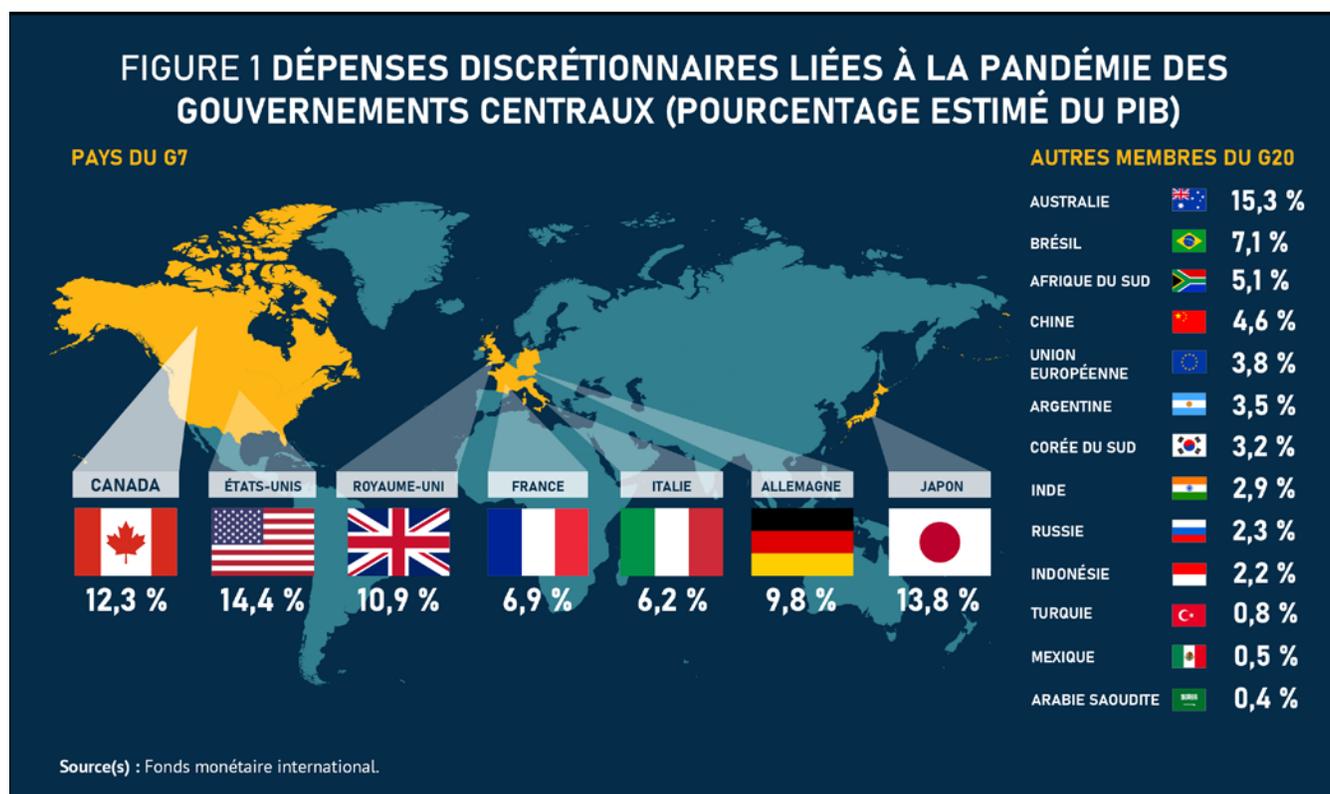
La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

Dans le présent article, les prestations reçues par les Canadiens en 2020 sont examinées plus en détail. La proportion des Canadiens ayant reçu des prestations et les montants médians reçus sont examinés selon le genre, le groupe d'âge, le niveau de revenu et les niveaux géographiques détaillés, de même que la contribution de ces prestations au revenu total des Canadiens.

Le Canada se classe au quatrième rang des pays du G20 pour ce qui est des dépenses d'aide liées à la pandémie

Selon le [Fonds monétaire international](#) (en anglais seulement), au 31 décembre 2020, le Canada avait réalisé ou annoncé des dépenses de 270 milliards de dollars en soutien aux particuliers et aux entreprises¹.

Ces dépenses équivalent à 12,3 % du produit intérieur brut du Canada en 2020. Parmi les pays du G7, la proportion au Canada était plus faible que celle observée aux États-Unis (14,4 %) et au Japon (13,8 %), mais elle était plus élevée qu'au Royaume-Uni (10,9 %), en Allemagne (9,8 %), en France (6,9 %) et en Italie (6,2 %). Cette proportion était aussi plus élevée au Canada que dans 11 autres pays du G20.



Des 270 milliards de dollars de dépenses réelles ou prévues, 102,3 milliards de dollars ont été versés directement aux particuliers sous la forme de nouvelles prestations d'urgence et de la relance et de prestations complémentaires de programmes existants, 105,2 milliards de dollars ont été versés aux travailleurs dans le

1. Le classement reflète les mesures discrétionnaires adoptées par les administrations publiques centrales des pays concernés. Il ne reflète ni l'ensemble des soutiens financiers aux particuliers et aux entreprises ni l'ensemble des dépenses publiques en réponse à la pandémie. Pour obtenir de plus amples renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter l'article suivant (en anglais seulement) : <https://www.imf.org/en/Publications/FM/Issues/2020/04/17/Fiscal-Monitor-April-2020-Policies-to-Support-People-During-the-COVID-19-Pandemic-49278>.

La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada, 33,2 milliards de dollars ont été versés aux travailleurs sous la forme de prestations de la relance et dans le cadre du programme d'assurance-emploi amélioré (Le saviez-vous?) et 29,2 milliards de dollars ont été versés aux entreprises canadiennes.

Cet article de la série *Recensement en bref* se concentre sur le revenu reçu directement par les adultes canadiens en 2020 et provenant des programmes d'aide liés à la pandémie du gouvernement du Canada, y compris les prestations d'urgence et de la relance et les prestations complémentaires de programmes existants, ainsi que des prestations des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Le saviez-vous?

Les programmes d'aide liés à la pandémie du gouvernement fédéral destinés aux Canadiens et à leurs familles étaient constitués de prestations de programmes nouvellement créés et de prestations complémentaires de plusieurs programmes qui existaient déjà.

Les nouveaux programmes comprenaient la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants. Toutes ces prestations dépendaient directement ou indirectement de la situation des Canadiens par rapport au marché du travail. Dans cet article, ces programmes sont appelés « programmes d'urgence et de la relance ».

Les prestations complémentaires comprenaient des montants accrus pour les bénéficiaires de l'Allocation canadienne pour enfants, de la pension de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti, de prestations d'invalidité et du remboursement de TPS/TVH.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont aussi versé des prestations d'aide liées à la pandémie dans le cadre d'une gamme de programmes, par exemple la Prestation d'urgence pour les travailleurs en Colombie-Britannique et le Programme d'aide temporaire aux travailleurs au Québec. Les prestations de ces programmes sont regroupées en une seule prestation d'aide provinciale et territoriale dans le recensement.

Les prestations des programmes d'urgence et de la relance et certaines des prestations provinciales étaient imposables au fédéral et au provincial, alors que les prestations complémentaires étaient non imposables.

En septembre 2020, lorsque le programme de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) a pris fin, le gouvernement du Canada l'a remplacé par un programme amélioré et simplifié d'assurance-emploi afin d'aider les Canadiens à accéder plus facilement à ses prestations. Des améliorations ont été apportées concernant le nombre d'heures de travail requis pour se qualifier, le taux minimal des prestations et le nombre de semaines de prestations.

De plus, le gouvernement fédéral a fourni aux employeurs canadiens des fonds supplémentaires, dont les Canadiens ont bénéficié indirectement. Par exemple, le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada a versé une subvention aux employeurs admissibles jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine par employé pour un maximum de 12 semaines en 2020. Comme il est impossible de distinguer ces aides financières du revenu provenant des prestations d'assurance-emploi et des salaires réguliers, elles ne sont pas examinées dans cet article.

Il convient de souligner que les statistiques du Fonds monétaire international mentionnées dans cet article correspondent aux dépenses réalisées ou prévues en date du 31 décembre 2020. Cela signifie que ce ne sont pas toutes les prestations versées aux particuliers qui sont prises en compte dans le revenu annuel de 2020 des Canadiens. Les prestations liées à la pandémie dont il est question dans cet article désignent les prestations reçues par les adultes canadiens en 2020.

La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

Plus de deux tiers des Canadiens ont bénéficié d'au moins un programme d'aide lié à la pandémie

La pandémie a profondément marqué la vie des Canadiens, et ce, de plusieurs façons. De nombreuses personnes ont perdu des membres de leur famille ou des amis, et des millions de personnes ont perdu leur emploi et des revenus. Afin d'aider à compenser ces pertes de revenu, les gouvernements au Canada ont lancé un éventail de programmes de soutien au revenu.

Le Recensement de la population de 2021 comprend des données sur dix programmes fédéraux d'aide liés à la pandémie ainsi que sur des programmes provinciaux et territoriaux d'aide financière supplémentaire, ce qui permet d'examiner la contribution de ces programmes aux revenus des Canadiens en 2020.

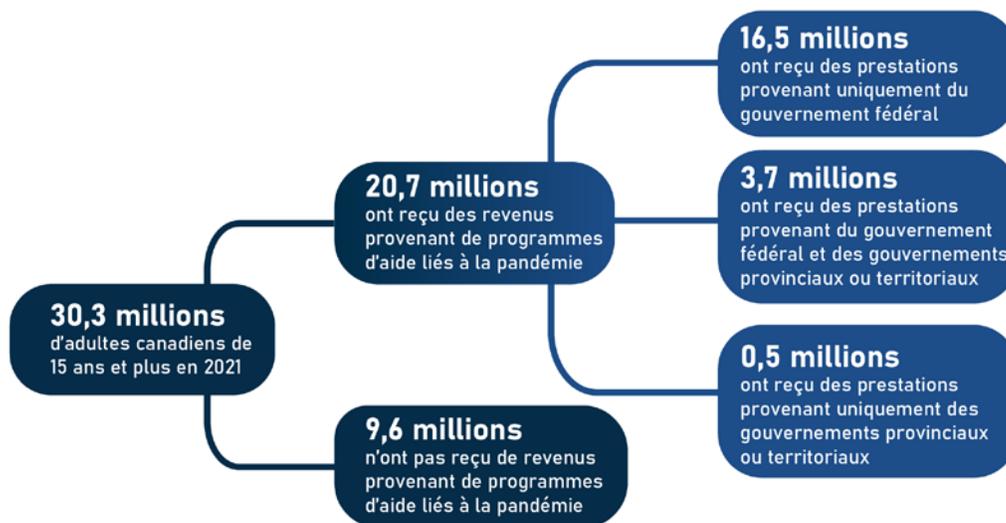
Des 30,3 millions d'adultes canadiens (personnes âgées de 15 ans et plus) dénombrés dans le recensement, 20,7 millions (68,4 %) ont bénéficié d'au moins un programme d'aide lié à la pandémie en 2020. Parmi ces 20,7 millions de bénéficiaires, plus de 16,5 millions ont reçu un revenu du gouvernement fédéral seulement, un demi-million ont reçu un revenu de leur gouvernement provincial ou territorial seulement et un peu moins de 3,7 millions ont reçu un revenu à la fois du gouvernement fédéral et de leur gouvernement provincial ou territorial².

Les Canadiens ont dû affronter de multiples difficultés dans leur vie personnelle et leur vie professionnelle pendant la pandémie. Les programmes d'aide liés à la pandémie ont été conçus pour répondre à divers besoins et ont permis aux bénéficiaires de recevoir de l'aide de plus d'un programme.

Des 20,7 millions de bénéficiaires, 9,5 millions ont reçu un revenu d'un seul programme, 6,7 millions ont reçu un revenu de deux programmes et 4,5 millions ont bénéficié de trois programmes ou plus.

2. Les chiffres de recensement des personnes recevant des prestations de programmes spécifiques peuvent différer de ceux publiés par les ministères et organismes gouvernementaux, comme Emploi et Développement social Canada, pour diverses raisons. Dans le cadre du recensement, les données sur les prestations reçues par les Canadiens proviennent de dossiers administratifs couplés. Ce ne sont pas tous les dossiers du recensement qui peuvent être couplés avec succès aux dossiers administratifs correspondants. De plus, même si le recensement compte parmi les sources de données les plus complètes au Canada, il existe certaines populations sous-dénombrées dans le recensement, et il se peut que ces populations aient été plus susceptibles de recevoir des prestations pendant la pandémie. L'ampleur de ce sous-dénombrement est évaluée après chaque cycle du recensement, et ce renseignement sera disponible en 2023.

FIGURE 2 POPULATION AYANT REÇU DES PRESTATIONS LIÉES À LA PANDÉMIE EN 2020



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Le versement supplémentaire du crédit pour la TPS/TVH a soutenu le plus grand nombre de Canadiens, et le programme de la PCU a fourni les prestations médianes les plus élevées

La plus grande proportion de Canadiens a bénéficié du versement supplémentaire du programme de remboursement de la TPS/TVH, soit plus du tiers (36,1 %) des adultes canadiens ayant reçu des paiements de ce programme, pour un montant médian de 424 \$ en 2020. Le programme de remboursement de la TPS/TVH a été créé pour soutenir les Canadiens dont le revenu familial était faible ou moyen.

Environ un quart (25,1 %) des adultes canadiens ont reçu un revenu du programme de la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Même si un moins grand nombre de Canadiens ont bénéficié de ce programme, comparativement au versement supplémentaire du crédit pour la TPS/TVH, le programme de la PCU a versé les montants de prestations les plus élevés, pour une médiane de 8 000 \$ par bénéficiaire.

Le programme de la PCU était le plus important programme d'aide lié à la pandémie au chapitre des transferts totaux aux Canadiens. Comme beaucoup de Canadiens ont perdu leur emploi ou ont travaillé moins d'heures pendant de longues périodes en 2020, de [multiples paiements de la PCU leur ont été versés](#).

Les autres principaux programmes d'aide comprenaient les prestations complémentaires de la Sécurité de la vieillesse et de l'Allocation canadienne pour enfants ainsi que les programmes provinciaux et territoriaux d'aide liés à la pandémie. Plus de 8 personnes âgées de 65 ans et plus sur 10 (87,1 %) ont bénéficié de prestations complémentaires uniques de 300 \$ de la Sécurité de la vieillesse, qui avaient pour but d'aider à compenser le coût de la vie plus élevé qu'ont dû assumer les personnes âgées au Canada pendant la pandémie. Plus du quart (29,6 %) des aînés ayant un faible revenu ont aussi reçu les prestations complémentaires du Supplément de revenu garanti.

La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

Les fermetures d'écoles et l'apprentissage à distance étaient courants au Canada pendant la pandémie. Afin d'aider les familles avec de jeunes enfants à compenser les frais supplémentaires de l'éducation des enfants, des prestations complémentaires ont été ajoutées à l'Allocation canadienne pour enfants. Un peu moins de 3,7 millions de Canadiens (12,2 % des adultes canadiens) ont reçu ces prestations, pour un montant médian de 600 \$.

Parmi les adultes canadiens, 13,8 % ont bénéficié des programmes provinciaux et territoriaux, pour un montant médian de 276 \$.

Les femmes étaient plus susceptibles de recevoir des prestations, surtout les prestations complémentaires de l'Allocation canadienne pour enfants

En 2020, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de recevoir des prestations des programmes d'aide fédéraux, provinciaux ou territoriaux liés à la pandémie. Près des trois quarts (74,8 %) des femmes ont reçu un revenu d'un ou de plusieurs programmes d'aide liés à la pandémie, comparativement à 61,6 % des hommes.

La différence entre les femmes et les hommes s'explique principalement par les prestations complémentaires de l'Allocation canadienne pour enfants puisque 22,8 % des femmes au Canada les ont reçues par rapport à 1,3 % des hommes. En revanche, les femmes (24,7 %) étaient un peu moins susceptibles que les hommes (25,5 %) d'avoir touché la PCU.

Pendant la première année de la pandémie, la majorité des pertes d'emploi [ont été enregistrées chez les femmes](#). En mars 2020, au début de la pandémie, près des deux tiers (62,5 %) des pertes d'emploi avaient été observées chez les femmes. Bien que les pertes d'emploi au cours des mois subséquents aient été plus équilibrées, les femmes en représentaient toujours la majorité (53,7 %) après une année de pandémie.

La différence selon le genre peut être en partie attribuable à la [répartition des responsabilités familiales](#) au sein des ménages et à la surreprésentation des femmes dans les industries de service, qui ont été plus touchées par les mesures de confinement.

Les Canadiens plus âgés étaient plus susceptibles de recevoir des prestations complémentaires, et les jeunes Canadiens étaient plus susceptibles de recevoir des prestations d'urgence et de la relance

Les Canadiens plus jeunes et les Canadiens plus âgés étaient plus susceptibles de recevoir des prestations des programmes d'aide liés à la pandémie. Plus de 9 Canadiens âgés de 65 ans et plus sur 10 (92,1 %) et 88,1 % des Canadiens âgés de 20 à 24 ans ont reçu un revenu d'au moins un programme d'aide lié à la pandémie. En comparaison, la moitié (50,1 %) des Canadiens âgés de 55 à 64 ans et les deux tiers (66,9 %) des Canadiens âgés de 25 à 54 ans ont reçu des prestations.

Le plus grand pourcentage de Canadiens au début de la vingtaine recevant des prestations est surtout attribuable au versement supplémentaire du remboursement de la TPS/TVH et à la PCU. Les jeunes Canadiens, qui ont généralement des revenus moins élevés, ont été plus touchés par les mesures de confinement que les autres groupes d'âge, en partie parce qu'ils étaient plus susceptibles de travailler dans les industries les plus touchées par ces mesures. Le taux de chômage chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans a [presque triplé depuis son niveau pré-pandémique en février 2020, pour atteindre 28,8 % en mai 2020](#).

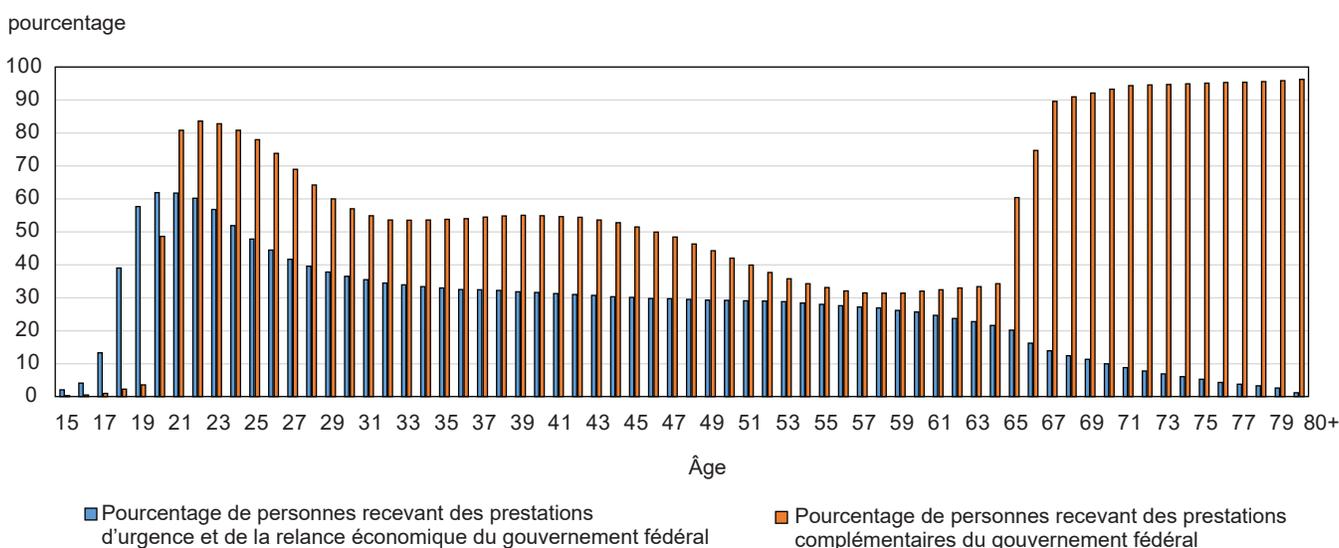
La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

Le plus grand pourcentage de Canadiens plus âgés recevant des prestations s'explique surtout par les prestations supplémentaires du remboursement de la TPS/TVH et les prestations complémentaires de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, qui visaient à soutenir les Canadiens à plus faible revenu pendant la pandémie.

En 2020, les Canadiens plus âgés [étaient plus susceptibles que les Canadiens des groupes d'âge plus jeunes d'être dans une situation de faible revenu](#). En 2020, 14,5 % de la population âgée de 65 ans et plus était dans une telle situation. En comparaison, le taux de faible revenu dans l'ensemble de la population était de 11,1 %.

Graphique 1

Les Canadiens de 65 ans et plus étaient plus susceptibles de recevoir des prestations complémentaires, tandis que ceux au début de la vingtaine étaient plus susceptibles de recevoir à la fois des prestations liées à l'emploi et des prestations complémentaires



Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les Canadiens ayant un revenu moyen étaient plus susceptibles de recevoir des prestations des programmes d'aide liés à la COVID-19, mais les Canadiens ayant un faible revenu ont reçu des montants plus élevés

Les Canadiens ayant un revenu faible ou moyen étaient plus susceptibles de recevoir des prestations des programmes d'aide liés à la pandémie comparativement aux personnes ayant un revenu élevé. De 77,7 % à 93,0 % des Canadiens du deuxième au septième décile de la répartition du revenu en 2019 ont touché un revenu provenant d'un ou de plusieurs programmes d'aide liés à la pandémie, comparativement à 27,0 % des Canadiens du décile supérieur.

Les Canadiens qui se situaient au milieu de la répartition du revenu en 2019 étaient plus susceptibles de recevoir un revenu provenant de multiples programmes d'aide en 2020, notamment les prestations d'urgence et de la relance fondées sur l'emploi et les prestations complémentaires de programmes existants, comparativement aux personnes ayant les revenus les plus faibles (les 10 % inférieurs) et les revenus les plus élevés (les 10 % supérieurs).

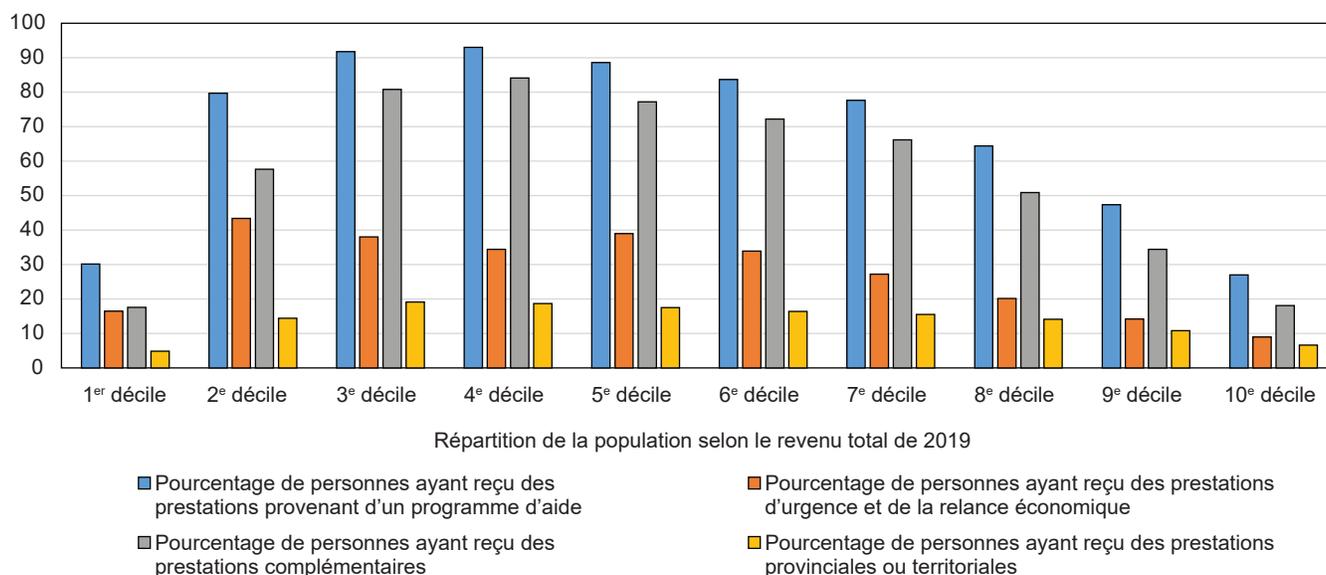
La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

Une proportion plus faible (30,2 %) de Canadiens du décile inférieur du revenu ont bénéficié des programmes d'aide liés à la pandémie, en partie parce que ces personnes étaient moins susceptibles d'être admissibles aux prestations d'urgence et de la relance. Toutefois, les Canadiens de ce décile ayant reçu des prestations ont touché des montants plus élevés que les Canadiens qui se situaient au milieu et au sommet de la répartition du revenu.

Le montant médian reçu par les prestataires du décile inférieur de la répartition du revenu était de 2 480 \$. À titre de comparaison, il était de 1 090 \$ pour les personnes du cinquième décile et de 604 \$ pour les personnes du décile supérieur.

Graphique 2
Les Canadiens ayant un revenu moyen étaient plus susceptibles de recevoir des prestations liées à la pandémie

pourcentage



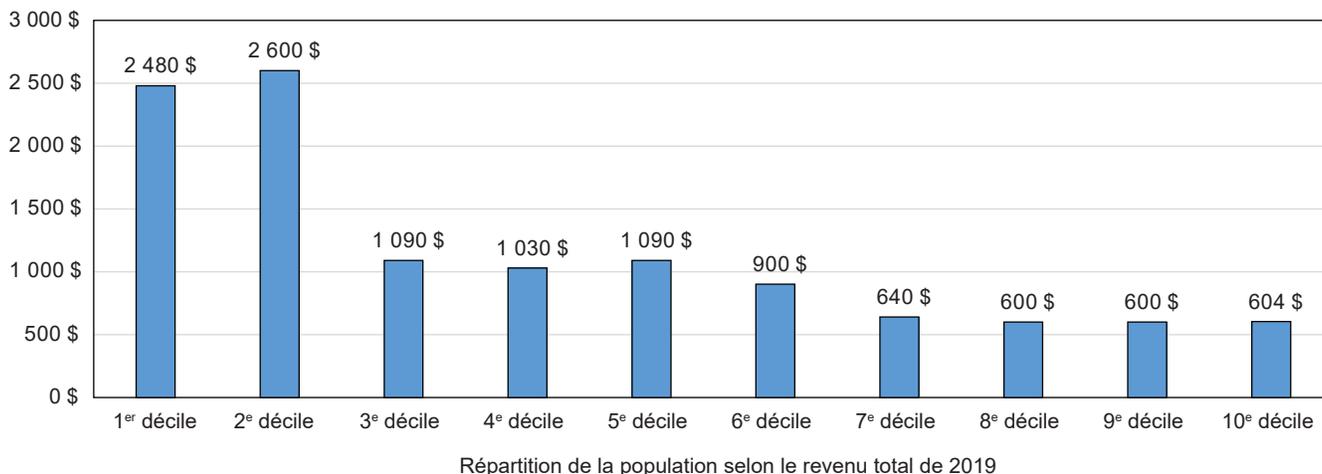
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

Graphique 3

Le montant médian reçu des prestations d'aide liées à la pandémie était quatre fois plus élevé chez les bénéficiaires ayant un faible revenu que chez les bénéficiaires ayant un revenu élevé

dollars constants de 2020



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Le revenu provenant des programmes d'aide liés à la pandémie a représenté une plus grande part du revenu médian après impôt des femmes, des jeunes et des personnes ayant un faible revenu

Les prestations complémentaires de programmes fédéraux et de certains programmes provinciaux et territoriaux existants étaient non imposables, alors que le revenu provenant des prestations d'urgence et de la relance et d'autres prestations provinciales était entièrement imposable. La contribution des programmes d'aide liés à la pandémie au bien-être économique des Canadiens peut être examinée en analysant la part du revenu après impôt des bénéficiaires que représentent ces prestations. Le revenu après impôt est la mesure du revenu qui reflète le mieux le montant dont disposent les Canadiens pour subvenir à leurs besoins en matière de consommation, d'investissement et d'épargne.

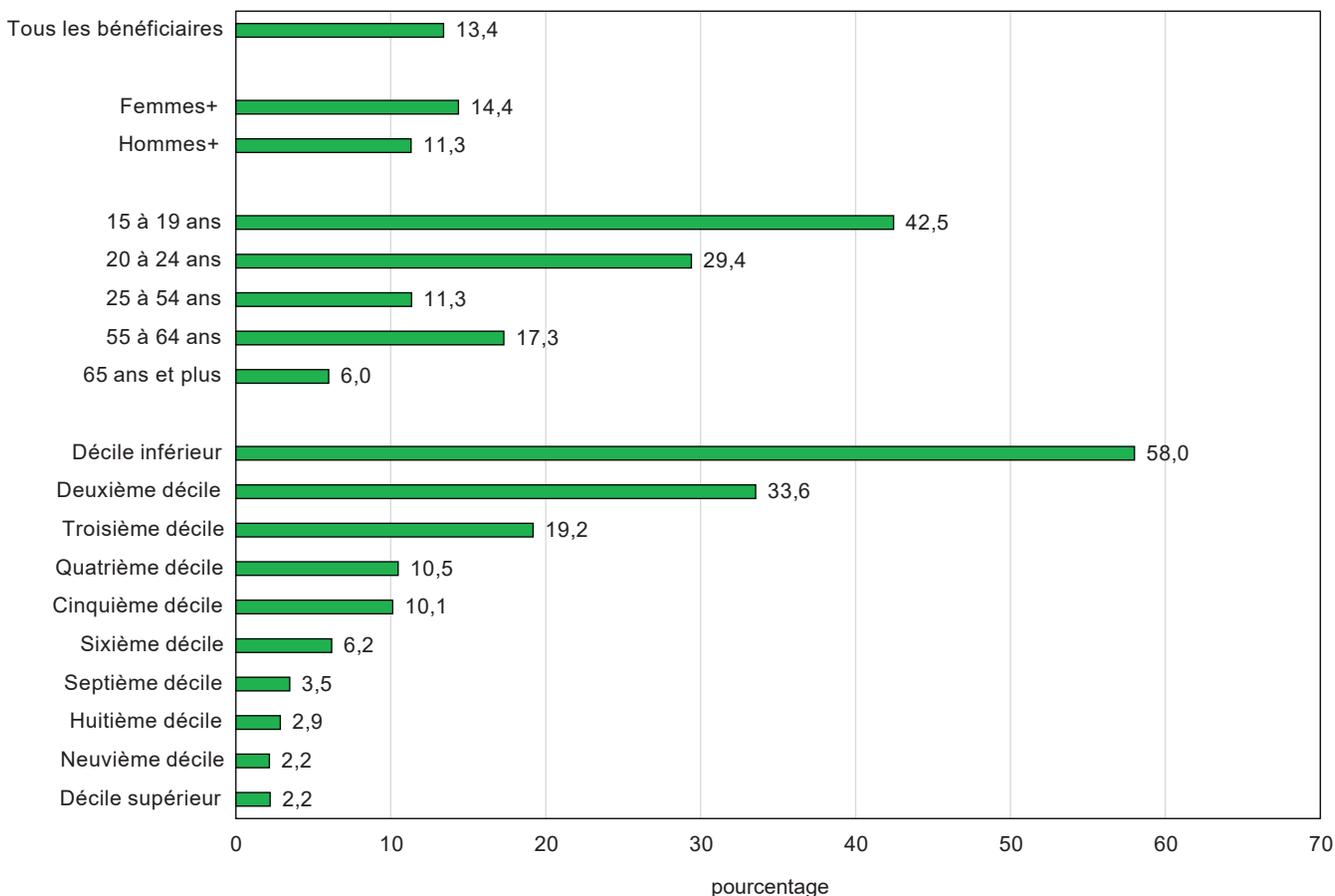
En 2020, le revenu médian après impôt des Canadiens ayant reçu des prestations était de 32 800 \$.

Si l'on enlève les prestations reçues, après déduction de l'impôt payé sur la partie imposable des prestations (estimée selon un taux moyen d'imposition), la médiane diminue à 28 400 \$. Par conséquent, d'un point de vue comptable, les prestations d'aide liées à la pandémie représentaient 13,4 % du revenu médian après impôt des Canadiens qui les ont reçues.

La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

Graphique 4

Les prestations liées à la pandémie représentaient des parts plus élevées du revenu médian après impôt chez les bénéficiaires qui sont des femmes, des jeunes ou des personnes ayant un faible revenu



Note : Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » (et/ou les garçons) comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » (et/ou les filles) comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Les déciles correspondent à la répartition de la population selon le revenu total de 2019.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

La contribution des prestations au revenu après impôt était plus grande chez les femmes que chez les hommes. Le revenu médian après impôt des femmes ayant reçu des prestations était de 32 000 \$ en 2020, et le revenu qu'elles ont reçu des programmes d'aide liés à la pandémie représentait 14,4 % de ce montant. Chez les hommes ayant reçu des prestations, la proportion était de 11,3 %.

Chez les jeunes bénéficiaires (personnes âgées de 15 à 19 ans en 2021), le revenu provenant des programmes d'aide liés à la pandémie représentait près de la moitié (42,5 %) de leur revenu médian après impôt. Il s'agit de la proportion la plus élevée parmi tous les groupes d'âge. Les prestations que ces personnes ont reçues étaient souvent semblables ou supérieures à celles reçues par les Canadiens des groupes plus âgés. Les Canadiens plus jeunes avaient un revenu moins élevé au départ et ont connu une hausse plus prononcée du taux de chômage dans la foulée d'un marché de l'emploi particulièrement difficile au printemps et à l'été 2020.

La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

En revanche, la contribution des prestations liées à la pandémie au revenu après impôt était plus faible (6,0 %) chez les bénéficiaires âgés de 65 ans et plus. Alors que les Canadiens plus âgés étaient plus susceptibles de recevoir des prestations, il s'agissait surtout de paiements uniques de prestations complémentaires de programmes existants, dont les montants étaient beaucoup moins élevés que les prestations d'urgence et de la relance.

Les Canadiens du décile inférieur de la répartition du revenu en 2019 étaient moins susceptibles que le reste de la population de recevoir des prestations, mais parmi les personnes qui en ont reçu, le montant médian était plus élevé. Par conséquent, les prestations représentaient une proportion beaucoup plus grande du revenu médian après impôt des bénéficiaires ayant un faible revenu. La proportion était de 58,0 % chez les bénéficiaires du décile inférieur de la répartition du revenu en 2019.

Les proportions ayant reçu des prestations liées à la pandémie étaient les plus élevées en Colombie-Britannique, au Québec et au Nouveau Brunswick

Les Canadiens vivant en Colombie-Britannique (74,5 %), au Québec (71,2 %) et au Nouveau-Brunswick (70,1 %) étaient les plus susceptibles de recevoir un revenu des programmes d'aide liés à la pandémie, alors que les personnes vivant dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon (56,8 % dans chaque territoire) ainsi qu'au Nunavut (61,5 %) étaient les moins susceptibles d'en recevoir.

Ces différences reflètent en partie les variations de la proportion de résidents recevant des prestations de leur gouvernement provincial ou territorial. Par exemple, 13,8 % de l'ensemble des Canadiens ont reçu des prestations de leur gouvernement provincial ou territorial, alors qu'en Colombie-Britannique, cette proportion était de 55,6 %, ce qui est, de loin, la proportion la plus élevée de l'ensemble des provinces et des territoires.

Les différences reflètent également les variations d'une province et d'un territoire à l'autre dans les niveaux de revenu et la composition par âge des populations. Par exemple, les populations plus âgées vivant dans les provinces de l'Atlantique ont contribué à un taux plus élevé de versement de prestations, principalement par l'entremise des prestations complémentaires de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti.

La proportion de résidents recevant des prestations d'urgence et de la relance varie selon la province et le territoire. En 2020, cette proportion était la plus élevée au Nunavut (35,1 %), en Alberta (29,0 %) et au Québec (28,5 %) et la plus faible au Yukon (22,6 %), au Nouveau-Brunswick (23,6 %) et au Manitoba (24,0 %).

La part de Canadiens recevant des prestations et le montant médian reçu variaient également entre les régions rurales et les régions urbaines ainsi qu'entre les agglomérations de recensement et les régions métropolitaines de recensement de tout le Canada³. Les résidents des régions pour lesquelles la proportion de personnes recevant des prestations liées à la pandémie était plus élevée étaient généralement plus âgés et avaient un plus faible revenu.

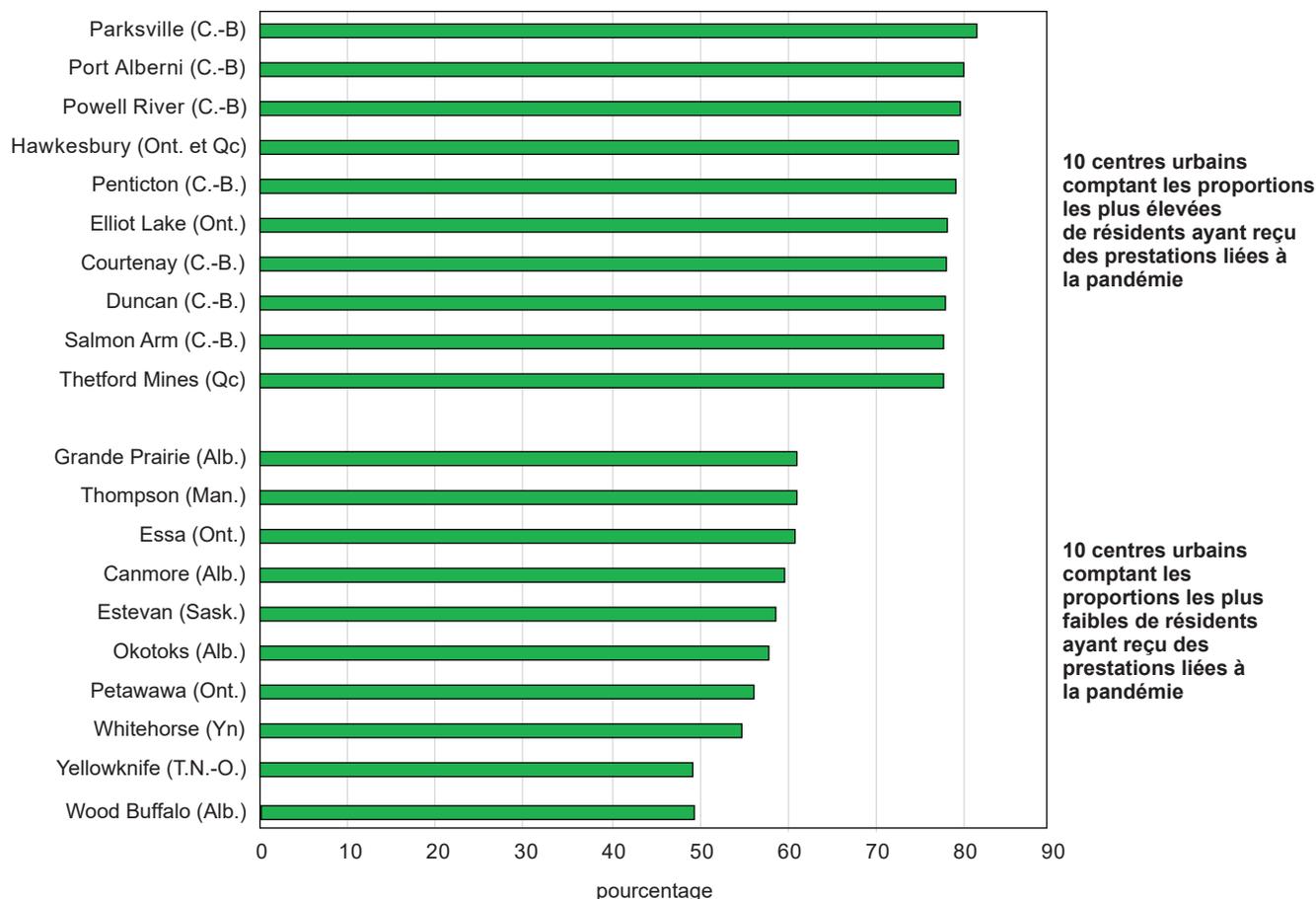
Par exemple, Parksville, en Colombie-Britannique, affichait la proportion la plus élevée de résidents recevant des prestations (82,0 %) parmi tous les centres urbains au Canada. C'est également dans cette région que l'âge médian des résidents était le plus élevé (65 ans). En revanche, Wood Buffalo, en Alberta, affichait la proportion la plus faible de résidents recevant des prestations (49,3 %) parmi tous les centres urbains. C'est également dans cette région que le niveau de revenu était le plus élevé (74 000 \$).

3. Les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) sont formées d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population. Une RMR doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants. De plus amples renseignements sont disponibles dans le [Dictionnaire du recensement](#).

La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

Graphique 5

Les centres urbains dont la population était plus âgée et dont les niveaux de revenus étaient plus faibles avaient des proportions plus élevées de résidents ayant reçu des prestations liées à la pandémie



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les Canadiens vivant dans les régions rurales étaient moins susceptibles de recevoir des prestations d'urgence et de la relance. Moins du quart (23,6 %) de ces personnes ont touché des prestations d'urgence et de la relance, comparativement à 24,8 % des Canadiens vivant dans les petits centres de population et à 29,5 % des Canadiens vivant dans les grands centres de population. Dans les régions rurales, les entreprises s'en sont généralement [mieux tirées](#) sur le plan opérationnel pendant la pandémie en 2020, ce qui pourrait expliquer un recours moindre à ces prestations.

Les Canadiens vivant dans des régions rurales étaient cependant légèrement plus susceptibles de recevoir des prestations complémentaires de programmes fédéraux existants. Comparativement aux populations des grands centres de population, les populations des régions rurales sont généralement plus âgées et ont des niveaux de revenu plus faibles.

La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

Regard vers l'avenir

Des renseignements sur la répartition des prestations d'aide liées à la pandémie selon des caractéristiques détaillées, comme les caractéristiques ethnoculturelles, l'identité autochtone et les caractéristiques d'emploi et de scolarité, seront diffusés au cours des prochains mois, dès que les données fondées sur les réponses au questionnaire détaillé du recensement deviendront disponibles.

Un article portant sur la pauvreté au Canada sera diffusé au cours des prochains mois. En se fondant sur les plus récentes données du Recensement de la population de 2021, l'article se penchera sur la pauvreté au pays au moyen de la mesure fondée sur un panier de consommation, soit le seuil officiel de la pauvreté au Canada.

Tableau 1
Pourcentage de personnes ayant reçu des prestations liées à la pandémie, 2020

	Population totale					
	15 ans et plus	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
	pourcentage					
Prestations d'urgence et de la relance économique						
Prestation canadienne d'urgence	25,1	13,4	44,7	31,6	25,1	8,1
Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants	2,4	10,4	15,8	1,2	0,1	0,0
Prestation canadienne de la relance économique	3,8	1,3	6,4	4,9	4,0	1,1
Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants	0,7	0,1	0,7	1,1	0,3	0,0
Prestation canadienne de maladie pour la relance économique	0,8	0,3	1,6	1,1	0,5	0,1
Prestations complémentaires provenant de programmes existants						
Allocation canadienne pour enfants	12,2	0,1	2,3	24,4	2,4	0,2
Prestation d'invalidité	4,6	1,2	2,0	3,4	6,6	7,5
Crédit pour la TPS/TVH	36,1	0,3	74,6	35,9	27,6	41,2
Sécurité de la vieillesse	18,9	0,0	0,0	0,0	0,0	87,1
Supplément de revenu garanti	6,4	0,0	0,0	0,0	0,0	29,6
Programmes d'aide provinciaux ou territoriaux	13,8	3,3	14,8	16,9	8,4	14,1
Femmes+						
Prestations d'urgence et de la relance économique						
crédit pour la TPS/TVH	24,7	14,4	46,5	32,0	24,3	6,4
Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants	2,6	11,0	17,2	1,5	0,1	0,0
Prestation canadienne de la relance économique	3,6	1,3	6,3	4,7	3,6	0,8
Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants	0,8	0,1	0,9	1,5	0,3	0,0

La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

Tableau 1
Pourcentage de personnes ayant reçu des prestations liées à la pandémie, 2020

	Population totale					
	15 ans et plus	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
	pourcentage					
Prestation canadienne de maladie pour la relance économique	0,8	0,3	1,6	1,1	0,5	0,1
Prestations complémentaires provenant de programmes existants						
Allocation canadienne pour enfants	22,8	0,2	4,6	46,0	4,1	0,2
Prestation d'invalidité	5,2	0,9	1,6	4,4	7,1	7,5
Crédit pour la TPS/TVH	37,4	0,4	76,0	36,7	28,7	44,1
Sécurité de la vieillesse	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	88,4
Supplément de revenu garanti	7,3	0,0	0,0	0,0	0,0	32,3
Programmes d'aide provinciaux ou territoriaux	17,9	3,6	16,2	24,4	9,3	15,1
Hommes+						
Prestations d'urgence et de la relance économique						
Prestation canadienne d'urgence	25,5	12,4	43,1	31,2	25,9	10,0
Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants	2,3	9,8	14,5	1,0	0,0	0,0
Prestation canadienne de la relance économique	4,0	1,2	6,6	5,0	4,5	1,5
Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants	0,5	0,1	0,5	0,8	0,3	0,0
Prestation canadienne de maladie pour la relance économique	0,8	0,3	1,6	1,1	0,6	0,2
Prestations complémentaires provenant de programmes existants						
Allocation canadienne pour enfants	1,3	0,0	0,1	2,3	0,7	0,1
Prestation d'invalidité	4,0	1,5	2,4	2,4	6,1	7,5
Crédit pour la TPS/TVH	34,7	0,2	73,3	35,1	26,5	37,9
Sécurité de la vieillesse	17,7	0,0	0,0	0,0	0,0	85,5
Supplément de revenu garanti	5,5	0,0	0,0	0,0	0,0	26,6
Programmes d'aide provinciaux ou territoriaux	9,6	3,1	13,4	9,2	7,4	13,0

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

Note : Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » (et/ou les garçons) comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » (et/ou les filles) comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

Tableau 2
Montant médian reçu des prestations liées à la pandémie, Canada, 2020

	Bénéficiaires de prestations	Femmes+ bénéficiaires	Hommes+ bénéficiaires
	dollars constants de 2020		
Prestations d'urgence et de la relance économique			
Prestation canadienne d'urgence	8 000	8 000	8 000
Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants	5 000	5 000	5 000
Prestation canadienne de la relance économique	5 000	5 000	5 000
Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants	3 000	3 480	2 500
Prestation canadienne de maladie pour la relance économique	1 000	1 000	1 000
Prestations complémentaires provenant de programmes existants			
Allocation canadienne pour enfants	600	600	302
Prestation d'invalidité	600	600	600
Crédit pour la TPS/TVH	424	432	412
Sécurité de la vieillesse	300	300	300
Supplément de revenu garanti	200	200	200
Programmes d'aide provinciaux ou territoriaux	276	290	246

Note : Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » (et/ou les garçons) comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » (et/ou les filles) comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020

Renseignements supplémentaires

Les principales constatations du Recensement de 2021 relatives aux revenus des Canadiens se trouvent dans l'article du *Quotidien* diffusé le 13 juillet 2022 : [Les prestations reçues durant la pandémie amortissent les pertes des travailleurs à faible revenu et rétrécissent l'inégalité du revenu – le revenu après impôt grimpe dans tout le Canada sauf en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador.](#)

Les [produits de données](#) comprennent les résultats sur le revenu pour de nombreuses régions géographiques normalisées, et sont accessibles au moyen du [Profil du recensement](#) et des [tableaux de données](#).

La série [Perspective géographique](#) présente des données et des faits saillants sur des thèmes clés du présent article Le *Quotidien*, et ce, pour divers niveaux géographiques.

Les [produits de référence](#) sont conçus pour aider les utilisateurs à tirer le maximum des données du recensement. Ils comprennent le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), et les [questionnaires du Recensement de la population de 2021](#). Le [Guide de référence sur le revenu](#) est aussi accessible.

Les produits et les services géographiques liés au Recensement de 2021 se trouvent sous l'onglet [Géographie du recensement](#). Ces produits et services comprennent des [cartes thématiques](#), qui montrent des données pour diverses régions géographiques normalisées, ainsi que la série Perspective géographique et le [Visualiseur des données du Programme du recensement](#), qui sont des outils de visualisation des données.

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par Xuelin Zhang et André Bernard, du Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique de Statistique Canada, avec l'aide d'autres membres du personnel de ce centre et la collaboration de membres du personnel du Secrétariat des domaines spécialisés du recensement, de la Division des opérations du recensement et de la Direction des communications et de la diffusion.